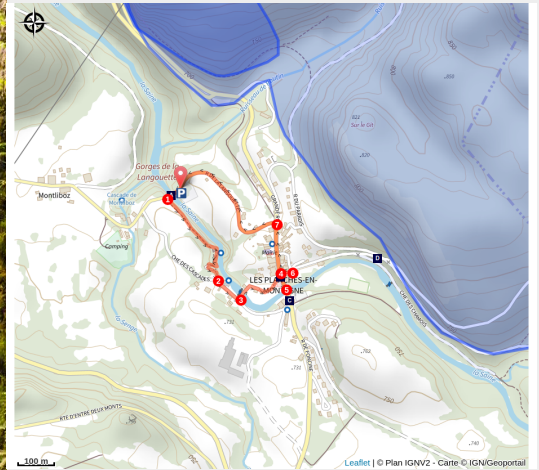


Sentier des cascades et gorges de la Langouette

Champagnole Nozeroy Jura



Gorges de la Langouette (Loïc Aubert)



Au pays des cascades, le village des Planches-en-Montagne recèle en son cœur un joyau des plus pittoresque, des gorges entaillées dans le calcaire comme aucune.

Du haut des monts et des falaises qui le protègent, nul ne pourrait deviner la présence d'un canyon bien dissimulé sous les arbres. La Saine s'y engouffre avec fougue. Force, tumulte et fracas côtoient dans ces lieux le calme, la sérénité et la douceur.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 1.4 km

Dénivelé positif : 45 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

Départ : Parking de la Langouette, Les-Planches-en-Montagne

Arrivée : Parking de la Langouette, Les-Planches-en-Montagne

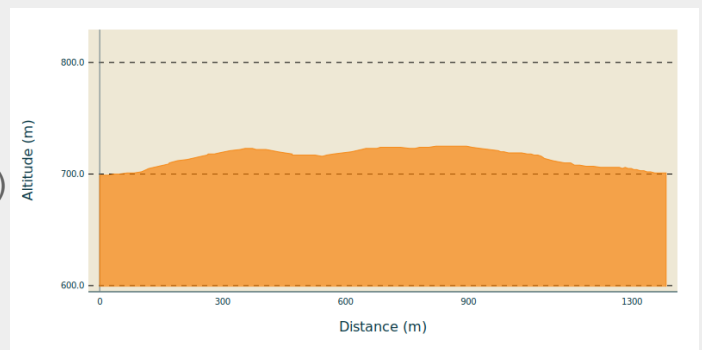
Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)

 PR® (Promenades et Randonnées) 

Sentier d'interprétation

Communes : 1. Les Planches-en-Montagne

Profil altimétrique



Altitude min 688 m Altitude max 724 m

Depuis le parking des gorges de la Langouette, traversez le pont qui enjambe la Saine et au poteau **LE MARTINET (1)** prenez l'escalier à votre gauche. Longez le champ puis accédez à la gorges avec ses belvédères successifs. A la sortie prenez le GR (balisage blanc rouge) à gauche **(2)** puis à nouveau à gauche **(3)** sur le pont en bois. Vous remonterez à l'église par un petit chemin entre deux murets jusqu'au poteau **LAVOIR - LES PLANCHES-EN-MONTAGNE (4)**. Faites un petit aller retour au pont routier pour lire la table de lecture à droite du pont **(5)**. Revenez sur vos pas et traversez la route pour aller au lavoir **(6)**. Suivez ensuite la balisage de la Fée Langouette pour retrouver la D127.

Prenez à droite **(7)** ensuite direction Montliboz et longez la route avec prudence. Retrouvez ensuite la parking par un sentier enherbé.

Autour du thème de l'eau et des légendes, six panneaux d'interprétation ludique équipent le sentier autour des thèmes de l'eau, de la géologie et du patrimoine bâti :

- Passage secret
- La maison du routage
- La fée sauvageonne
- Jardin de fée
- Poudre de fée
- Gardienne de l'eau

Sur votre route...



Les gorges de la Langouette (A)

Sentier des Gorges de la
Langouette (B)

Ancien relais de diligence (C)

Seuils et continuité écologique (D)

Toutes les informations pratiques



Sentier d'interprétation

Les sentiers d'interprétations ou sentiers de découverte, sont des parcours aménagés très facile, particulièrement indiqués pour les familles, et équipés de panneaux d'informations. Ces panneaux permettent aux usagers de comprendre les milieux qu'ils traversent avec des données historiques, scientifiques, géologiques, culturelles ou naturelles.



Recommandations

Emprunter les passerelles qui équipent le sentier pour franchir les cascades et longer les gorges. Prudence en bord de route si vous choisissez de remonter par la D 127 E1.

Ce parcours traverse des propriétés privées. Aussi, pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage et pour la tranquillité de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés. Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures. Merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

A 14 km de Champagnole par la D 471 E1, puis la D 127 par Syam.

Parking conseillé

Parking de la langouette

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Sur votre route...



Les gorges de la Langouette (A)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit : Jean-Philippe Macchionni



Sentier des Gorges de la Langouette (B)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit : PNRHJ / Nina Verjus



Ancien relais de diligence (C)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19ème siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

Crédit : Julien Vandelle



Seuils et continuité écologique (D)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit : PNRHJ / Bertrand Devillers